

VII. Si 1 verge de ruban coûte les $\frac{4}{5}$ de $\frac{1}{3}$ d'une piastre, combien coûteront 2 verges $\frac{1}{2}$ du même ruban ?

Réponse : 66 centins $\frac{2}{3}$.

Solution :

$$\text{Les } \frac{4}{5} \text{ du } \frac{1}{3} \text{ d'une piastre} = 100 \times \frac{1}{3} \times \frac{4}{5} = \frac{20 \times 4}{3} = \frac{80}{3} = 26\frac{2}{3} \text{ centins.}$$

$$2\frac{1}{2} \text{ vgs coûteront } 26\frac{2}{3} \times 2\frac{1}{2} = \$0.66\frac{2}{3}.$$

Tribune libre.

L'EMIGRATION

A. M. le Rédacteur du *Journal de l'Instruction publique*.

Je vous demande de vouloir bien accorder l'hospitalité aux remarques que je désire faire au sujet de cette question si importante et, en même temps, si néfaste de l'émigration. Je m'adresse de préférence à votre journal pour la raison qu'il est le compagnon inséparable, le *vaide mecum* des instituteurs, puisqu'il est fait spécialement pour eux, publié dans leur intérêt et pour leurs intérêts.

L'instituteur de nos campagnes devrait considérer comme un de ses premiers devoirs le soin d'inculquer profondément dans le cœur de ses élèves l'amour du pays natal, et, par le fait même, l'éloignement, l'antipathie, la haine même de l'émigration. Sous ce rapport, comme sous bien d'autres, l'instituteur et l'institutrice peuvent rendre des services précieux parmi la jeunesse appelée à succéder bientôt à la génération actuelle.

Je vois avec plaisir que les commissaires des écoles catholiques de Montréal ont si bien compris l'importance de ce sujet qu'ils ont fait inscrire sur leur programme d'études les mots suivants : "Amour de la patrie, dangers de l'émigration." Est-ce que cette clause ne devrait pas se trouver sur le programme d'études de toutes nos écoles, et à tous les échelons de l'échelle scolaire ?

Entrons, maintenant, en matière.

Le 22 de juin dernier, le gouvernement de la province nommait un comité spécial chargé d'examiner les causes du

mouvement de l'émigration dans certaines parties de nos campagnes. C'est le rapport de ce comité, signé par son président, M. J.-A. Chicoyne, député du comté de Wolfe, que nous allons analyser.

Disons en premier lieu que ce rapport est bien fait au point de vue littéraire et au point de vue des déductions et des suggestions. Nous parlons avec connaissance de cause, puisque nous avons lu et relu ce document, que certains journalistes ont critiqué, épilougué, ausculté, sans en avoir lu une ligne. L'*Etoile*, de Lowell, Mass., a encore été plus loin : son plumitif a fait de ce rapport un extrait *faux*, puisqu'il n'existe pas dans l'original, et cet extrait fantaisiste a eu l'honneur de la reproduction dans d'autres journaux, qui se sont appuyés sur cet extrait apocryphe pour critiquer et ergoter. On se demande si c'est bien là la manière de traiter une question aussi importante que celle de l'émigration ; on a voulu en le dénaturant, discréditer ce rapport, rempli de renseignements précieux et utiles. Ceci fait peu d'honneur aux journalistes qui se sont servis de ce triste moyen.

Le rapport qui nous occupe fait voir que cette plaie vive de l'émigration existait au pays même dans les premiers temps de la colonie, au 17^e siècle. "Dès le début de la colonie, dit le Mémoire ou Rapport, les autorités tant civiles que religieuses eurent à lutter pour empêcher les colons de chercher la fortune ou les horizons inconnus. Notre histoire raconte comment nos aventureux coureurs des bois pénétrèrent, dès le dix-septième siècle, à travers les solitudes de l'Ouest. Avant la cession du pays par la France à l'Angleterre, les colons français avaient déjà une tendance à se rendre vers le Sud, et ils y possédaient des établissements dans les régions maintenant connues sous les noms de Vermont, Nouveau-Hampshire et New-York."

On pouvait dire de ces premiers émigrants que l'esprit d'aventure, le désir du nouveau, les portaient à quitter leur pays.

"Après la guerre, c'est-à-dire après 1760, nos populations rurales, décimées